

Réunion publique

TÉLÉCABINES

PROJET DE TRANSPORT PAR CÂBLE

La Buttinière-Palmer ↔ Achard

Jeudi 03 février 2022

Compte-rendu de la réunion

Une réunion publique autour du projet de transport par câble s'est déroulée le jeudi 3 février 2023 de 18h à 20h au siège de Bordeaux Métropole.

Diffusée en direct sur le YouTube de Bordeaux Métropole, la vidéo est également disponible en replay sur la chaîne de Bordeaux Métropole ou en cliquant [ici](#).

INTERVENANTS

Les élus :

- **Alain ANZIANI**, Président de Bordeaux Métropole, Maire de Mérignac
- **Pierre HURMIC**, Maire de Bordeaux, Vice-président de Bordeaux Métropole en charge du pilotage et de l'évaluation du projet de transition métropolitain
- **Jean TOUZEAU**, Vice-président de Bordeaux Métropole en charge de la valorisation du fleuve, des franchissements et rééquilibrage rive droite, Maire de Lormont
- **Jean-François EGRON**, Maire de Cenon

La garante :

- **Marianne AZARIO**, garante nommée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

L'équipe projet de Bordeaux Métropole :

- **Charles SENEZ**, Chef de projet Transport par câble
- **Mathieu KARCHER**, Chef du service Grands Projets de Transport

L'animatrice de la réunion :

- **Ophélie JOVELIN**, Cheffe de projets NEORAMA

PARTICIPANTS

Nombre de participants en présentiel : 40

Nombre de participants sur le YouTube Live de Bordeaux Métropole : entre 20 et 25

LES GRANDES THEMATIQUES ABORDEES

Déroulé de la réunion

- > Le transport par câble : éléments de compréhension
Technologies associées, atouts, impacts
- > L'enjeu de mobilité sur la métropole
Quelles solutions pour répondre aux besoins de déplacement ?
- > Le projet porté par Bordeaux Métropole
Objectifs, calendrier, tracés potentiels
- Retour sur la démarche de concertation
Chiffres clés
- > En fin de réunion, merci de nous remettre le questionnaire de satisfaction
Pour permettre à Bordeaux Métropole d'améliorer les prochaines réunions



LA REUNION EN DETAILS

La réunion publique a duré 1h45 (1h de présentation et 45 minutes de questions/réponses), suivie d'un temps d'échange informel.

Le lien vers le PowerPoint est disponible sur le site participation.bordeaux-metropole.fr disponible [ici](#).

Diffusée en direct sur le YouTube de Bordeaux Métropole, la vidéo est intégralement disponible en replay sur la chaîne de Bordeaux Métropole (<https://www.youtube.com/@Bordeaux-Metropole>) en cliquant [ici](#).



LES PRINCIPAUX THEMES ABORDES PAR LE PUBLIC

Les principales questions posées par les participants, dans la salle et en ligne, ont porté sur les sujets suivants :

> Les équipements et services :

- L'aménagement de toilettes dans les stations
- L'aménagement de parkings-relais

> Le projet de transport par câble :

- Le choix de la technologie et les délais de construction
- L'intégration du projet en lien avec l'UNESCO
- L'accessibilité des cabines au PMR
- La fréquentation attendue du transport par câble en comparaison avec celle de Toulouse
- Le choix de l'exploitant
- La prolongation du tracé au-delà de la rocade

> Les alternatives du projet :

- Les retombées sur le tramway
- Les études en cours de robustification du tramway
- L'étude d'opportunité du métro
- Des futurs projets de transport par câble

En complément des réponses apportées, Bordeaux Métropole précise dans le présent compte rendu la méthodologie employée pour le calcul de fréquentation des futurs usagers du transport par câble :

L'étude de fréquentation du projet de transport par câble a été réalisée à partir du modèle des déplacements de Bordeaux Métropole. Ce modèle, mis à jour régulièrement, est étalonné sur la base des données du réseau de transport en commun existant, des projets urbains et des origines / destinations des déplacements sur la métropole. Ce modèle est utilisé de façon analogue sur l'ensemble des projets de transport de Bordeaux Métropole.

Ainsi, l'étude de fréquentation prévoit un nombre de voyageurs quotidien compris entre 9000 et 18000 selon les tracés. Les détails de cette étude sont disponibles dans les annexes techniques (à partir de la page 76) disponibles sur le site de la participation.

Au total, une vingtaine de questions ont été posées dans la salle et en ligne via le YouTube de Bordeaux Métropole.

RETRANSCRIPTION DU CHAT

La vidéo en replay sur la chaîne de Bordeaux Métropole (<https://www.youtube.com/@Bordeaux-Metropole>) disponible en cliquant [ici](#) inclut les questions posées dans le chat.

RAPPEL DES MODALITES DE CONCERTATION

La concertation se poursuit jusqu'au 13 février 2023, les modalités de concertation se poursuivent.

- Un stand sur le parvis de la Maison Ecocitoyenne est prévu le 11 février 2023 de 15h à 17h.
- L'exposition est également ouverte jusqu'au 13 février aux horaires d'ouverture de la Maison Ecocitoyenne.
- Le [questionnaire](#) en ligne
- Deux adresses mails permettent à la population de contribuer librement : telecabines@bordeaux-metropole.fr et marianne.azario@garant-cndp.fr. Les envois par voie postale sont également possibles à l'adresse suivante : Bordeaux Métropole - Garante Transport par câble - Esplanade Charles De Gaulle - 33045 Bordeaux Cedex.
- Des registres de contribution disponibles en mairie de Bordeaux, Cenon, Lormont, au siège de Bordeaux Métropole et dans la Maison Ecocitoyenne.
- Le site de la participation permettant à la population de donner son avis et de poser leurs questions.